

Botnia: José Mujica a parlé d'un jugement « de Salomon »

Le Gouvernement uruguayen a fait savoir que, à son avis, la Cour internationale de justice de La Haie allait résoudre le litige suscité par l'usine de pâte à papier de Botnia par un jugement «de Salomon». L'hypothèse qui circule dans le cabinet de M. Tabaré Vázquez est celle, es que la pastera tenga traité du fleuve Uruguay.

Cette conjecture – qui est le résultat des analyses faites par les juristes conseillers du gouvernement de M. Tabaré Vázquez – est fondée sur l'idée que l'organe judiciaire principal des Nations Unies ne va pas malmener l'un des gouvernements au détriment de l'autre et que, dans une certaine mesure, elle donnera raison à l'une et à l'autre partie, ce qui fait qu'il faudra dialoguer avec la Maison rose (siège de la Présidence de la République Argentine). En fait, ce ne sont que des spéculations, car la Cour de la Haie va difficilement anticiper ses conclusions avant le prononcé du jugement, qui aura lieu, vraisemblablement, au premier trimestre de 2010.

Ce week-end, le candidat du Front élargi, M. José Mujica, a déclaré que, «si éventuellement il est élu président, il parlera aux dirigeants de la société finnoise pour qu'ils investissent dans des projets touristiques à Gualaguaychú.

«Je pense qu'on pourrait obtenir une petite aide pour Gualaguaychú par la voie des intérêts touristiques. Je veux dire par là que, les conflits, ils faut les transformer en négociations, les plus intelligentes possibles, et en tirer parti. Nos rapports, c'est l'une des choses à améliorer”, a signalé le candidat au cours d'une activité de campagne à Maldonado.

L'Argentine va effectuer sa prochaine présentation aux audiences orales devant la Cour internationale, du 14 au 17 septembre. Une semaine après ce sera le tour de l'Uruguay, et enfin, 2 octobre, le secret sera levé autour des preuves recueillies au sujet de l'hypothétique pollution produite par Botnia. À partir de là, La Haie aura une période de quatre mois pour résoudre la question: le jugement est attendu pour les mois de mars ou d'avril 2010.

Quant à cette possibilité d'investissement de Botnia à Gualaguaychú, avancée par José Mujica, des membres de l'Assemblée environnementale des citoyens de cette ville ont déjà riposté au candidat uruguayen: ils ont annoncé d'hors et déjà qu'ils n'accepteront «aucun jugement de Salomon» de la Cour de La Haie, «ni l'argent» éventuellement offert par la société finnoise Botnia.

«Nous n'accepterons aucun jugement de Salomon et nous ne souhaitons pas non plus l'argent de Botnia ». Tout ce que nous voulons, c'est que cette usine quitte la côte du fleuve Uruguay. Sinon, le conflit va se poursuivre, voir s'aggraver», a signalé Jorge Fritzler, membre de l'assemblée .